

Les fêtes de fin d'année approchent, la magie de Noël fait encore briller les yeux des enfants surtout par la profusion de publicités plus alléchantes les unes que les autres qui poussent à consommer. Des étoiles s'allument, d'autres s'éteignent, ainsi va la vie...

Nos communes rurales se sentent de plus en plus délaissées, les nouveaux technocrates placés aux responsabilités ayant plus dans leur ADN la fibre "métropole" que la fibre "rurale".

Mais c'est le début de l'histoire politique de nos nouveaux gouvernants. Demain nous dira si leur action bénéficiera à l'ensemble de notre pays ou à une catégorie bien spécifique.

En ce qui concerne notre village, ce quadrimestre aura vu la construction d'un bâtiment municipal. D'une surface de 60 m², ce hangar métallique vient compléter les bâtiments dévolus aux services techniques de la municipalité. Le coût de 17 000,00 € est minoré par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 25 %. Les employés municipaux ont exécuté l'implantation et la chape.

Les logements mis en location sont à ce jour tous loués. Ils ont, pour 4 d'entre eux bénéficié de toilettage plus ou moins approfondis (voir rubrique travaux page 4).

La fibre qui a équipé notre nœud de raccordement (NRAZO) a apporté une amélioration contrairement à ce que certaines rumeurs tentent de faire croire. Les clients ORANGE ont vu une amélioration de leur réception internet et, pour ceux qui se sont équipés d'un "FEMTOCELL", la téléphonie mobile est accessible dans leur maison et sur un périmètre proche.

Néanmoins, le combat continue pour que notre territoire ait accès à la téléphonie mobile et à un minimum d'internet. Le très haut débit n'est pas forcément nécessaire à tout le monde et, ne rêvons pas, n'arrivera pas demain dans nos campagnes. Mais il est indispensable qu'à l'heure de la dématérialisation des actes administratifs (carte d'identité, passeport, carte grise, déclaration d'impôts...) tout citoyen puisse avoir un débit suffisant pour télétransmettre. C'est le sens de mon engagement tant auprès de l'association des Maires Ruraux de France (AMRF) que du Conseil Départemental.

Notre Communauté de Communes voit s'ouvrir de grands chantiers. Vous trouverez dans ce numéro l'avancée de ces travaux.

La municipalité présentera ses vœux à la population le 19 janvier 2018 à 18h30 à la salle municipale. Notez la date sur vos agendas, vous êtes cordialement invités à la cérémonie.

Je vous souhaite à toutes et tous un Joyeux Noël, fête traditionnelle familiale et de bonnes fêtes de fin d'année. Bonne lecture.

LE MAIRE – GUY PIEDFERT